

FRA-3103

Lecture

Décoder l'information et la publicité

Cahier de l'adulte

Prétest

Nom de l'élève	Numéro de fiche
Nom de l'enseignant	Date de naissance
Centre	Date de passation
Commission scolaire de St-Hyacinthe	Résultat

Situation de départ

L'intimidation prend de plus en plus de place dans l'actualité. Des plans d'intervention et de prévention sont partout : dans les écoles, dans les établissements gouvernementaux, sur les réseaux sociaux. Est-ce la société québécoise s'inquiète trop pour rien? Après la lecture des textes, vous serez en mesure de répondre à cette question.

Consignes

- Inscrivez les renseignements demandés à la page de titre du *Cahier de l'adulte* – Lecture.
- Avant d'entamer la lecture des textes, lisez les questions.
- Répondez aux questions (pages 7 à 16) en rédigeant des réponses élaborées, à l'aide de phrases complètes et sous forme de texte.
- Vous n'êtes pas obligé de remplir toutes les lignes.
- À la fin de la situation en aide à l'évaluation, remettez tous vos documents à votre enseignant.

Matériel autorisé¹

- Dictionnaires usuels et spécialisés unilingues français
- Grammaires
- Ouvrages sur la conjugaison

Durée

- 2 heures

¹ Tous les documents sont en version papier.

Texte 1

Comprendre la cyberintimidation

Source originale : <http://www.pensezcybersecurite.gc.ca/ent/cbrblng/prnts/cbrblng-fr.aspx>

Texte modifié par ML

La cyberintimidation et ses impacts

Les enfants utilisent les termes « haïr » ou « drame », ou « potins » ou « trollage ». Peu importe le nom qu'on lui donne, la cyberintimidation est grave. Elle peut être préjudiciable sur le plan émotif et même entraîner des conséquences tragiques. Elle est si présente qu'en tant que nation, nous devons en faire plus à ce sujet.

Autrement dit, la cyberintimidation se produit lorsqu'un enfant ou un adolescent devient la cible des agissements d'autres personnes, au moyen d'ordinateurs, de téléphones cellulaires ou d'autres appareils, et le but est de l'embarrasser, de l'humilier, de le tourmenter, de le menacer ou de le harceler. Elle peut commencer aussi tôt qu'à 8 ou 9 ans, mais la majorité des cas de cyberintimidation se produisent pendant l'adolescence, jusqu'à l'âge de 17 ans.

La plupart du temps, elle dure et se répète pendant une longue période. Qu'il s'agisse de l'envoi d'une photo humiliante ou de 1 000 messages textes blessants, la cyberintimidation peut avoir des conséquences sur les sentiments, la confiance en soi, la réputation et la santé mentale d'une jeune personne.

Contrairement à l'intimidation en personne, la cyberintimidation peut être incessante. Elle peut atteindre une victime partout et en tout temps : seule dans sa chambre, au retour de l'école et même pendant des vacances en famille.

Puisqu'elle peut se propager rapidement et viser un vaste public, vous pourriez être surpris d'apprendre que la plupart des adolescents d'aujourd'hui ont été impliqués d'une façon ou d'une autre, soit à titre de cible, d'intimidateur, d'observateur silencieux ou de participant secondaire devenant ainsi une partie du problème, sans s'en rendre compte.

Les tactiques de cyberintimidation sont nombreuses et changent constamment, à mesure que de nouvelles technologies voient le jour et que de nouveaux réseaux sociaux apparaissent.

Autres formes courantes de cyberintimidation

- Envoyer des courriels ou des messages textes blessants ou menaçants, ou afficher ce genre de commentaires sur la page de réseau social d'une personne.
- Faire circuler des rumeurs, des secrets ou des potins embarrassants au sujet d'une personne sur des réseaux sociaux ou dans des courriels ou des messages textes.

- Prendre une photo ou filmer une vidéo embarrassante d'une personne à l'aide d'une caméra numérique et l'envoyer à d'autres personnes ou l'afficher sur Internet à son insu ou sans sa permission.
- Afficher sur Internet des anecdotes, des images, des blagues ou des bandes dessinées dont le but est d'embarrasser ou d'humilier.
- Pirater le compte de courriel d'une personne et envoyer des contenus blessants à d'autres en se faisant passer pour cette personne.
- Utiliser le mot de passe d'une autre personne pour accéder à son compte de réseau social et y afficher des contenus embarrassants ou choquants.
- Tromper une personne afin qu'elle s'ouvre et qu'elle fournisse des renseignements personnels et fournir ensuite ces renseignements à un vaste public.
- Créer des sondages sur Internet et coter les personnes de façon négative et blessante.
- Dans les jeux sur Internet, porter sans cesse préjudice au personnage d'un joueur, se liguier contre un joueur ou utiliser des renseignements personnels pour proférer des menaces directes.

Faits et statistiques

- Près d'un adolescent canadien sur 10 (8 %) affirme avoir été victime d'intimidation en ligne sur les sites de réseaux sociaux.
- Plus d'un tiers des adolescents canadiens (35 %) ayant un profil sur un site de réseautage social ont vu des commentaires blessants ou déplacés au sujet d'une personne qu'ils connaissent. Quatorze pour cent (14%) d'entre eux affirment qu'ils ont eux-mêmes reçu des commentaires blessants et déplacés dans des réseaux sociaux.
- Dix-huit pour cent (18%) des parents canadiens affirment que leur enfant a été victime de cyberintimidation. Trente-et-un pour cent (31%) disent qu'ils connaissent un enfant de leur collectivité qui a été victime de cyberintimidation.
- Quatre-vingt-dix pour cent (90%) des Canadiens appuient l'adoption d'une loi qui rendrait illégale toute utilisation de moyens électroniques pour intimider, harceler ou causer une importante détresse émotionnelle.

Texte 2

<http://www.leflorin.ca/cyber%20intimidation%202.html>



Texte 3

<https://memyselfandinternet.wordpress.com/tag/cyberintimidation-2/>



Texte 4

Service d'aide à l'élève, Centre de formation des Maskoutains.

L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

NON!

Qu'est-ce que l'intimidation?

L'intimidation est un comportement qui a pour but de causer de la peur, de la détresse ou de faire rejeter une personne du reste d'un groupe.

L'intimidation est une forme de violence qui se distingue par les critères suivants :

- Celui ou ceux qui agressent utilise **UN RAPPORT DE FORCE** sur celui qui est intimidé (il est plus vieux, plus populaire, ils sont plus nombreux)
- Pour celui qui se fait intimider, il lui est difficile de se défendre, il se sent démuni.
- Il peut avoir peur, se sentir triste ou isolé, vivre de la détresse, de l'angoisse.
- **CES SITUATIONS SE RÉPÈTENT.**

Exemples de **comportements répétés** liés à l'intimidation :

Physique	Social	Verbal	Cyberintimidation
Coup de poing, coup de pied	Exclusion d'un groupe ou d'une activité	Commentaire sur l'apparence physique	Dire des menaces par textos, par courriels ou sur des réseaux sociaux
Bousculade		Discrimination ethnique, religieuse, sexuelle, etc.	
Vol	Humiliation	Menace	Propager des rumeurs

Qu'est-ce que la violence?

Toute manifestation de force — de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle— exercée intentionnellement, directement ou indirectement par un individu ou un groupe et ayant comme effet de léser, de blesser ou d'opprimer toute personne en s'attaquant à son intégrité, à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens. (MELS, 2009a)

Parles-en à un enseignant, à un intervenant ou utilise la boîte à dénonciation à côté du local 2011.

Tu dois déNONcer!

